



« CHALLENGE DU OUEN-TORO 2020 »

Règlement de l'épreuve

Article 1 – Description de l'épreuve

Le Comité Régional de Cyclisme organise le CHALLENGE DU OUEN-TORO 2020, qui est une épreuve comportant 4 manches réparties dans le courant de l'année. Chacune des manches se déroulera dans le Ouen-Toro, sur le même parcours.

Départ du 1^{er} parking et arrivée au sommet du Ouen Toro (Distance 1Km).

Article 2 – Les manches

- Manche n°1 : **Dimanche 16 Février** 2020 à 8h30.
 - 1 montée chronométrée ; en individuel ; 1 départ toutes les 2 minutes.
- ~~Manche n°2 : **Samedi 28 Mars** 2020 à 8h30. **Annulé**~~
 - Départ en ligne de tous les coureurs de la même catégorie (1 montée) ; classement à la place.
 - Dans le cas où il y aurait plus de 6 coureurs au sein d'une catégorie, des séries auront lieu, suivis d'une finale des 3 premiers de chaque série.
- Manche n°3 : **Dimanche 19 Juillet** 2020 à 8h30.
 - 1^{ère} montée chronométrée ; en individuel ; 1 départ toutes les minutes.
 - 2^{ème} montée chronométrée ; en individuel ; 1 départ toutes les minutes.
 - Classement au temps cumulé de ses 2 montées.
- Manche n°4 : **Dimanche 9 Aout** 2020 à 8h30.
 - Idem que la manche 3.

L'émargement des coureurs sera ouvert à partir de 8h. Pour les manches disputées en contre la montre, l'émargement peut être fait jusqu'au départ du coureur.

Pour la manche 2, l'émargement se fera entre 8h et 8h30.

Rappel :

- L'échauffement sur le parcours est interdit dès le départ du 1^{er} coureur.
- Les coureurs ne devront pas circuler sur la partie gauche de la chaussée. Les coureurs ne respectant pas cette règle du code de la route seront éliminés.

Article 3 – Les catégories

Cette épreuve est ouverte aux catégories :

- Minime (H/F),
- Cadet (H/F),
- Junior + Sénior Homme,
- Master 1 Homme,
- Master 2 Homme,
- Femmes (Juniors + Séniors + Masters),
- VTT à assistance électrique (qui compte comme une seule catégorie).

Soit 7 catégories.

Article 4 – Classements et barème de points

Les classements se feront selon les catégories mentionnées à l'article 3. A l'issue de chaque manche, les 3 premiers de chaque catégorie seront appelés au protocole.

Classement Général :

Sur la base du classement de la manche, des points seront attribués aux coureurs. Le classement général sera fait en cumulant les points gagnés par le coureur sur les différentes manches. Un coureur n'a pas obligation de faire toutes les manches pour être classé au général.

Barème de point en annexe.

Article 5 – Récompenses

Des récompenses seront attribuées aux 3 premiers de chaque catégories à l'issue du classement général, sauf pour la catégorie VTT AE.

La cérémonie de remise des récompenses se fera après la 4^{ème} manche.

Article 6 – Prix d'inscription

Les Triathlètes sont acceptés sur l'épreuve, à la condition de présenter leur licence FFTri.

Les Non licenciés désireux de participer à cette épreuve, devront présenter un certificat médical + Pièce d'identité et devront régler la somme de 1.500 Francs/manche.

Gratuit pour les licenciés FFC.

Article 7 – Procédure d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 3 février. Elles seront closes 48 heures avant le jour de l'épreuve.

Les clubs devront communiquer par mail au comité, les noms de leur coureurs, et cela 48 heures avant le jour de l'épreuve.

Les non-licenciés et triathlètes pourront s'inscrire en contactant le CRCNC directement, en fournissant les documents exigés.

Un coureur ne pourra pas s'inscrire directement auprès du Comité même si ce dernier envoie un mail directement au comité son inscription ne sera pas prise en compte (sauf pour les non-licenciés ou triathlètes).

Les inscriptions le jour de l'épreuve ne seront pas autorisées.

Article 8 – Contact CRCNC

Secrétariat du Comité Régional de Cyclisme, sis au vélodrome de Magenta (Rue Herzog).

Horaire d'ouverture : 11h à 15h du mardi au jeudi.

Tel : 27.30.99 ; email : contact@crc.nc